

REpondération dans les Enquêtes EMPLOI.

Philippe FEVRIER, Pauline GIVORD ()*

(*) INSEE, DSDS

L'enquête Emploi de l'Insee est passée en 2002 d'une collecte annuelle (menée généralement au mois de mars de chaque année) à une collecte en continu. Désormais, l'enquête emploi est réalisée chaque trimestre dans environ 50 000 logements, et la collecte est uniformément répartie sur toutes les semaines du trimestre. Chaque logement est interrogé pendant six trimestres consécutifs (au lieu de trois années successives dans l'enquête annuelle). Le questionnaire a également été modifié en profondeur dans un souci d'harmonisation européenne.

Le passage à cette nouvelle enquête est l'occasion de remettre à plat le système de calcul des pondérations de l'enquête, destiné à corriger des variations d'échantillonnage et des biais introduits par la non réponse. Les méthodes généralement utilisées consistent à caler les données collectées sur un ensemble de données disponibles par ailleurs (données du recensement, structure par sexe et âge de la population...). Deux grandes catégories de méthodes coexistent : si l'enquête annuelle privilégie des estimations en deux étapes (redressement des biais d'échantillonnage puis correction de la non réponse), il est aussi possible d'effectuer ces deux opérations en une seule étape.

Les variables utilisées pour le redressement doivent également être minutieusement choisies : on peut envisager en particulier de caler sur les variables observées lors des interrogations précédentes afin de corriger du biais de rotation (diminution du taux de chômage estimé lors des interrogations successives). Ce biais risque d'être accentué dans l'enquête en continu, comportant 6 réinterrogations, contre 3 dans l'enquête annuelle.